

Document d'information

Le Prix d'excellence à l'exportation canadienne, décerné par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, est considéré dans le milieu des affaires comme un symbole de succès dans le domaine du commerce international, où la concurrence se fait de plus en plus vive.

Toute entreprise, ou division d'entreprise, établie au Canada et exportant des biens ou des services depuis au moins trois ans peut s'inscrire. Les maisons de commerce, les institutions financières ainsi que les entreprises de transport, de recherche commerciale, d'emballage et de promotion sont aussi admissibles.

Le jury de sélection, composé de gens d'affaires canadiens chevronnés de partout au Canada, examinent les candidatures en fonction des critères suivants :

- introduction de nouveaux produits et services sur les marchés mondiaux;
- hausse sensible des ventes à l'exportation;
- maintien du marché face à une vive concurrence;
- niveau élevé de contenu canadien;
- rapport élevé des ventes à l'exportation par rapport au chiffre d'affaires global.

Membre du jury de sélection — Programme des prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1994

M^{me} Gail Bocknek - vice-présidente, Bocknek Ltd., Rexdale (Ontario)

M. Mark Drake - président, Association des exportateurs canadiens, Ottawa (Ontario)

M^{me} Patricia Glenn - présidente, Intecura Consulting Inc., Calgary (Alberta)

M. Garth Jenkins - président, Abegweit Seafoods Inc., Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

M. Jean-Marc Leblond - vice-président des ventes, LAB Chrysotile Inc., Thetford-Mines (Québec)

M. David Robbie - vice-président, Financement des opérations commerciales, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Toronto (Ontario)

M. Brian Schumacher - sous-ministre adjoint, Direction de la promotion du commerce international, et délégué commercial en chef, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa (Ontario)

Les lauréats sont autorisés à faire figurer le symbole du Prix sur leur papier à en-tête et dans leur publicité pendant trois ans. Une campagne nationale et locale de publicité et de promotion entoure la remise des prix.